

**1. IDENTIFICATION****Identificateur de produit**

**Nom du produit** AF0033  
PARQUETRY & PLYWOOD ADHESIVE  
ADHÉSIF PARQUETERIE & CONTREPLAQUÉ

**Autres moyens d'identification**

**Code(s) du produit** YAF0033-D  
**Code(s) de Produit Alternatif** AF0033-015; AF0033-378  
**Type de produit** Adhésif.

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée** Pour une application industrielle seulement.  
**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Adresse du fournisseur**

Dural  
550 Marshall Ave.  
Dorval, QC  
Canada  
H9P 1C9

**Téléphone de l'entreprise**

800-361-2340

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence**

**Numéros de téléphone d'urgence** Dural 800-361-2340 (Lun - Ven, 7:00 am - 4:30 pm EST/EDT)

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

**Déclaration SIMDUT**

La classification est conforme au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Cancérogénicité	Catégorie 1A
-----------------	--------------

**Éléments d'étiquetage****Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

**Mot indicateur** Danger

**Mentions de danger**

Peut provoquer le cancer.



**Aspect** Crème Jaune

**État physique** Liquide

**Odeur** Légère

#### Conseils de prudence

##### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

##### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

##### Conseils de prudence - Entreposage

Craint le gel.

##### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas.

#### HNOC (danger non classé autrement)

Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### Information supplémentaire

Si le produit est sous forme liquide ou pâteuse, les dangers physiques ou sanitaires liés à la poussière ne sont pas considérés comme significatifs. Cependant, le produit peut contenir des substances qui pourraient présenter un danger si elles étaient mises en suspension dans l'air en raison du meulage, du ponçage ou d'autres processus abrasifs. Ce produit contient moins de 1% de silice cristalline sous forme de quartz, classé cancérigène du groupe 1 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Le quartz (no CAS 14808-60-7) est un composant solide fréquemment présent dans la plupart des poussières minérales naturelles. La silicose, le cancer du poumon et la tuberculose pulmonaire sont associés à une exposition professionnelle à la poussière de quartz. Une évaluation des risques doit être effectuée pour évaluer si de la poussière respirable est générée lors de l'utilisation de ce produit.

#### Autres renseignements

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Calcium (carbonate de)	1317-65-3	30 - 60	*
1,2-Ethanediol, diacetate	111-55-7	0.1 - 1.0	*
Quartz	14808-60-7	0.1 - 1.0	*
Méthanol	67-56-1	0.1 - 1.0	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

##### Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin s'il y a lieu.
<b>Symptômes et effets les plus importants</b>	Voir la section 2 pour des dangers classés selon les renseignements sur les ingrédients.
<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### **Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

### **Moyens d'extinction inappropriés**

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### **Dangers spécifiques du produit**

Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.

### **Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité au choc**                      Aucun.

**Sensibilité à la décharge électrostatique**                      Aucun.

### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

#### **Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

#### **Précautions relatives à l'environnement**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

#### **Méthodes de nettoyage**

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

#### **Manutention**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

#### **Entreposage**

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

#### **Produits incompatibles**

MATIÈRES QUI RÉAGISSENT AVEC L'EAU.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA - WEEL
Calcium (carbonate de) 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> respirable particulate matter	TWA: 50 µg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 50 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>	-
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Sk*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 250 ppm (vacated) STEL: 325 mg/m <sup>3</sup> Skin	IDLH: 6000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 325 mg/m <sup>3</sup>	-

#### Contrôles techniques appropriés

##### Mesures techniques

Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Éviter le contact avec les yeux. Protection des yeux.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

##### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Légère
<b>Aspect</b>	Crème Jaune	<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible
<b>Couleur</b>	Jaune		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7.75	Range: 7.0 - 8.5
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Négligeable	
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	1.31	

<b>Solubilité dans l'eau</b>	Miscible dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	21,000 - 25,000 cps @ 25 °C
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible

#### Autres renseignements

<b>Point de ramollissement Solides</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange 56 - 62 %
--	--

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

Aucun dans des conditions normales de traitement

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

#### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil. Ne pas congeler.

#### Matières incompatibles

MATIÈRES QUI RÉAGISSENT AVEC L'EAU.

#### Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone. Oxydes de calcium.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Ingestion</b>	Pas une voie d'exposition prévue. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
1,2-Ethanediol, diacetate 111-55-7	= 6850 mg/kg ( Rat )	-	-
Méthanol 67-56-1	= 6200 mg/kg ( Rat )	= 15840 mg/kg ( Rabbit )	= 22500 ppm ( Rat ) 8 h

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
------------------	--

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Effets mutagènes</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Cancérogénicité</b>	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène. Si le produit est sous forme liquide ou pâteuse, les dangers physiques ou sanitaires liés à la poussière ne sont pas considérés comme significatifs. Cependant, le produit peut contenir des substances qui pourraient présenter un danger si elles étaient mises en suspension dans l'air en raison du meulage, du ponçage ou d'autres processus

abrasifs. Ce produit contient moins de 1% de silice cristalline sous forme de quartz, classé cancérigène du groupe 1 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Le quartz (no CAS 14808-60-7) est un composant solide fréquemment présent dans la plupart des poussières minérales naturelles. La silicose, le cancer du poumon et la tuberculose pulmonaire sont associés à une exposition professionnelle à la poussière de quartz. Une évaluation des risques doit être effectuée pour évaluer si de la poussière respirable est générée lors de l'utilisation de ce produit.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Risque d'aspiration** Aucun renseignement disponible.

#### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 120,967.70

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
1,2-Ethanediol, diacetate - 111-55-7	Non applicable	LC50: =90mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	Non applicable
Méthanol - 67-56-1	Non applicable	LC50: =28200mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 19500 - 20700mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 18 - 20mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13500 - 17600mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	Non applicable

### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2-Ethanediol, diacetate 111-55-7	0.1
Méthanol 67-56-1	-0.77

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

#### Méthodes d'élimination

Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

#### Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

<u>TSCA 8(b)</u>	Est conforme à (aux)
<u>DSL</u>	Est conforme à (aux)

### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

#### SARA 311/312 Catégories de dangers

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Non
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	% en poids	Données du HAPS
Méthanol 67-56-1	0.1 - 1.0	Present
Acétate de vinyle 108-05-4	< 0.1%	Present
Ethylène glycol 107-21-1	< 0.1%	Present
Acétaldéhyde 75-07-0	< 0.1%	Present
Aldéhyde formique 50-00-0	< 0.1%	Present
Acide acrylique 79-10-7	< 0.1%	Present
Dioxyde de manganèse 1313-13-9	< 0.1%	Present

#### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Voir les renseignements fournis par le fabricant

#### CERCLA

Voir les renseignements fournis par le fabricant

#### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

ATTENTION : ce produit peut vous exposer à une ou plusieurs substances reconnues par l'état de Californie comme carcinogène, ou pouvant provoquer des anomalies congénitales et autres troubles reproductifs. Pour plus d'information, visiter le site [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov). La liste des substances de la Proposition 65 présente(s) en quantité supérieure ou égale à 0.1% en masse se trouve en section 3 de la SDS. Si besoin, contacter notre service réglementaire.

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b><u>NFPA</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>1</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>0</b>	<b>Instabilité</b>	<b>0</b>	<b>Dangers particuliers</b>	<b>-</b>
<b><u>HMIS</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>		<b>Inflammabilité</b>	<b>0</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>0</b>	<b>Précautions</b>	
	<b>1*</b>						<b>personnelles</b>	<b>X</b>

**Date de révision** 23-juil.-2024

**Note de révision**

Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

**Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.**

**Fin de la fiche signalétique**